

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

| X | 1 |
|---|----|
| | 2 |
| П | 13 |

ECOLE ELEMENTAIRE DE MONTGUYON

Adresse 37 avenue de la République – 17270Montguyon

Mail: e-montguyon@ac-poitiers.fr

Téléphone: 05 46 04 12 15

| Date : jeudi 6 novembre 2025 | |
|------------------------------|--|
| Horaires : 17h30/19h30 | |

Présents:

| Municipalité : | Equipe enseignante : | Parents élus : |
|--------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| M. NORMANDIN, adjoint au maire | Mme LAGRAVE | Marion BODIN |
| | Mme HORSEAU | Emmeline BONNEAU |
| | Mme BERNARD | Anastasia CHAUSSAT |
| | M. ARNAUD | Thomas ETCHART |
| | Mme DUSSAULD | Nathalie MARTINAUD |
| | Mme BONNENFANT | Mélanie MONET |
| | Mme PAILLOTIN | Tiffany VILAIN |
| | M. VEAUX, psychologue scolaire | Marina VINCENT |
| | Mme LEVAIQUE, enseignante RASED | |

Absents excusés:

M. MOUCHEBOEUF (maire), Mme RIGAUX, Mme MARTINEZ (DDEN)

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du précédent conseil d'école.
- 2- Présentation et vote du règlement intérieur 2025 2026.
- 3- Bilan de la rentrée scolaire (équipe enseignante, effectifs, classes).
- 4- Présentation de l'échelle de comportements.
- 5- Les nouveaux programmes dont l'éducation à la vie affective et relationnelle.
- 6- Présentation du projet d'école et des projets de l'année.
- 7- Présentation du PAS.

Mme PAILLOTIN ouvre la séance par un tour de table.

1- Approbation du PV du conseil d'école du 16 juin 2025.

Le PV fait l'objet d'un vote à main levée. Il est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation et vote du règlement intérieur 2025 2026

Présentation du règlement intérieur de l'année dernière par la directrice de l'école.

Mme PAILLOTIN fait un rappel sur les bonbons. Même dans des poches distribuées en fin de journée, les bonbons sont interdits. En effet, un enfant a failli s'étrangler en juin après avoir mangé un bonbon dur distribué dans une pochette à l'issue d'un anniversaire.

Il est proposé une nouvelle présentation du règlement intérieur, plus didactique. Elle reprend les dispositions de la version plus classique.

Cette nouvelle version fait l'objet d'un vote à main levée. Elle est approuvée à l'unanimité des membres présents. Ce nouveau règlement intérieur est joint à ce PV. Il sera publié sur Toute mon année et sera remis à chaque élève dans son cahier de liaison à faire signer.

3- Bilan de la rentrée scolaire 2025 2026 :

L'école compte 139 élèves (contre 136 en 2024 et 125 en 2023) répartis de la façon suivante :

- CP: 21 Mme Gaëlle LAGRAVE
- CP/CE1: 21 Mme Océane RIGAUX/Mme Alison ROY (le jeudi)
- CE1/CE2: 25 (6/19) Mme Danièle HORSEAU
- CE2/CM1: 25 (11/14) Mme Nathalie BERNARD
- CM1/CM2: 24 (14/10) M. Charlie ARNAUD
- CM2: 23 Mme Anne PAILLOTIN/M. Florian JEAN (le mardi + 1 lundi sur 3)
- 10 élèves (bientôt 11), inclus dans les classes, bénéficient du dispositif ULIS présent dans l'école.
 Ce dispositif est coordonné par Mme Line DUSSAULD, enseignante, avec l'aide de Mme Mireille BONNENFANT, AESH.

L'école accueille un service civique : Ninon BERNARDI.

Ses missions:

- * aider aux activités de direction (gestion des appels, suivi de l'absentéisme, archivage...),
- * intervenir sous la responsabilité de l'enseignant auprès d'élèves ou pour des activités pédagogiques (EPS, art...),
- *accompagner lors des sorties scolaires,
- *animer les temps de récréation (APQ).

Le nombre des services civiques a été globalement revu à la baisse cette année pour des raisons budgétaires.

<u>Présentation du RASED, réseau d'aides spécialisées, par M. VEAUX, psychologue de l'éducation nationale, et Mme</u> LEVAIQUE, enseignante spécialisée :

Le réseau d'aides spécialisées est un dispositif à l'attention des élèves, des familles, des enseignants. C'est aussi un interlocuteur auprès des professionnels du secteur de l'enfance. Il intervient de manière conjointe et complémentaire auprès des équipes pédagogiques. À Montguyon, il est composé de trois postes d'enseignants spécialisés à dominante pédagogique ou ESADP (Mme Lévaique et Mme Raynal), d'un poste d'enseignant spécialisé à dominante relationnelle ou ESADR (Mme Priouzeau) et d'un psychologue de l'éducation nationale ou psyEN (M. Veaux). Le Rased intervient de Chepniers à St Aigulin, dans 19 directions, 58 classes, sur 15 communes dont 1 dispositif ULIS (environ 1300 élèves)

L'ESADP s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés à comprendre et à apprendre. Il aide l'élève à s'approprier des méthodes et des outils de travail. Il crée des conditions qui permettent l'expérience de la réussite et la prise de conscience des progrès. Il vise à traiter pédagogiquement l'accès au savoir de l'élève en travaillant sur ses représentations. L'élève est aussi appelé à travailler sur le sens de son travail et sur ses motivations. Cet enseignant propose des séances en petit groupe et/ou en co-intervention en classe, pour des actions de prévention ou remédiation. Il peut aussi proposer de l'aide « indirecte » aux enseignants.

L'ESADR s'adresse aux élèves qui ne sont pas disponibles aux apprentissages ou qui ne comprennent pas les attentes de l'école. Elle aide l'enfant à devenir élève. Elle l'aide à développer la confiance en soi, l'autonomie, le désir d'apprendre, et/ou à adapter son comportement afin de trouver sa place d'élève. Elle utilise des supports non scolaires pour que l'enfant dépasse ses blocages. Cette enseignante propose des séances collectives ou individuelles et des actions de prévention.

Le psyEN s'adresse aux enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, relationnelles, comportementales ou qui manifestent des signes de souffrance; pour lequel une orientation est envisagée; pour l'enfant en situation de handicap. Le psychologue propose des entretiens à l'enfant et à sa famille pour les aider à analyser et comprendre les difficultés. Il travaille en collaboration avec les professionnels d'autres services.

La confidentialité est assurée.

Le RASED peut être directement contacté par les familles à l'adresse mail suivante : rased.montguyon@ac-poitiers.fr ou au 05 46 04 28 57.

Question d'un parent sur le harcèlement scolaire : Est-ce que les enseignants peuvent contacter le RASED afin de traiter une situation de harcèlement lorsqu'elle se présente => Oui, le Rased peut intervenir en lien avec le protocole PHARE. Des actions préventives existent déjà, pour lesquelles le RASED intervient (jeu des 3 figures en CP par exemple).

Présentation par Madame PAILLOTIN de la méthode des préoccupations partagées et du message clair (qui commence à plutôt bien marcher même s'ill reste le plus souvent sous l'implusion de l'adulte et peu en autonomie.)

4- Présentation de l'échelle des comportements et du protocole d'urgence (voir documents en pièces jointes).

L'objectif est d'avoir un document de référence commun.

Ce document est partagé par tous les enseignants.

Il a été présenté à tous les élèves qui en ont eu un exemplaire.

Cela permet aux élèves de se situer.

Il est un outil d'appui et de dialogue auprès des parents.

Il est complété par un protocole en cas de crise : comment procéder lorsqu'un enfant n'est plus en capacité de rester à l'école.

Ce protocole sera diffusé sur Toute mon année à l'ensemble des parents en pièce jointe au PV de ce conseil d'école.

5- Les nouveaux programmes : éducation à la vie affective et relationnelle.

| Niveaux | Se connaître, vivre et grandir avec son corps | Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir | Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable |
|---------|---|---|---|
| СР | Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité. | Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres. | Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux. |
| CE1 | Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité. | Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine. | Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre. |
| CE2 | Se sentir bien dans son corps et en prendre soin. | Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus. | Connaître ses droits. |
| CM1 | Connaître les changements de son corps. | Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement. | Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations. |
| | | | |
| CM2 | Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres. | Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles. | Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet. |

Dans ce cadre, l'école aura plusieurs interventions :

- L'infirmière scolaire interviendra sur l'hygiène et le rapport au corps auprès des élèves du cycle 2 et des élèves du dispositif ULIS (interventions le 17 novembre).
- L'infirmière scolaire interviendra également sur la puberté en juin auprès des CM (séparation des filles et des garçons pour faciliter la discussion et la prise de parole).
- La gendarmerie nationale est intervenue ce jeudi 6 novembre sur le harcèlement et sur le rappel à la loi auprès de tous les CM1/CM2. Il est prévu une autre intervention sur le consentement.
 - Les parents d'élèves demandent si cette intervention peut être envisagée pour toute l'école. Mme Paillotin voit la faisabilité avec la gendarmerie nationale.
- La gendarmerie nationale de Montguyon interviendra pour le permis piéton en cycle 2 et le permis internet pour le cycle 3.

6- Le projet d'école et les projets de l'année :

LE PROJET D'ECOLE

VOLET 1: apprentissages et suivi des élèves

- Améliorer la compréhension des élèves :
 - o Enrichir le lexique avec un support commun
 - Améliorer la fluence
- Améliorer les résultats des élèves en résolution de problèmes
- Travailler à la cohérence des parcours des élèves depuis la maternelle jusqu'à l'entrée en 6ème

VOLET 2 : Climat scolaire, vie et bien-être des élèves

- Agir sur le climat scolaire en favorisant l'expression et la maîtrise de soi (message clair, lutte contre le harcèlement, méthode des préoccupations partagées.)
- Promouvoir l'égalité filles/garçons.
- Améliorer la gestion des élèves perturbateurs

VOLET 3 : Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école

Améliorer l'articulation entre le temps scolaire et le temps périscolaire

VOLET 4 : Environnement institutionnel et partenarial de l'école

- Coéduquer/parentalité : utilisation raisonnée des écrans/lutte contre le harcèlement scolaire
- Trouver un nom pour l'école.

En ce qui concerne une action autour de la parentalité, certains représentants sont prêts à étudier la possibilité d'organiser un événement, mais ils craignent que peu de parents soient présents.

LES PROJETS DE L'ANNEE

Dans toutes les classes :

- * les Incorruptibles,
- * école et cinéma,
- * les visites à la médiathèque (avec la Microfolie de septembre à novembre),
- * I'USEP,
- * la préparation de Noël avec l'APE (ateliers de fabrication).
- * une matinée « portes ouvertes » le 27 juin.
- * école des arts : présentation des instruments et concert.
- * la kermesse

Dans les classes :

- * la natation (CP + CM1/CM2)
- * le rugby (CE2/CM1)
- * le savoir rouler (CM1/CM2 + CM2)
- * des activités nautiques (voile pour les CM2 et kayak pour les CM1/CM2),
- * les gestes qui sauvent (CM2),
- * la visite au collège et la soirée des Incorruptibles (CM2),
- * les petits champions de lecture (CM1/CM2 + CM2),
- * FestiPrev (CM2),
- * le permis piéton (Cycle 2) et le permis internet (Cycle 3) avec la gendarmerie de Montguyon.
- * liaison GS/CP + carnaval (CP)

7- Le PAS (voir plaquette en annexe).

Le Pôle d'Appui et de Soutien est un nouveau service rendu pour les élèves avec des besoins éducatifs particuliers. Le PAS est coordonné par un enseignant et par un éducateur spécialisé. Chaque PAS peut mobiliser des acteurs de l'éducation nationale ou du secteur médico-social. Le PAS peut être sollicité par les enseignants ou par les familles. Pour Montguyon, le PAS peut être contacté à l'adresse suivante : PAS17.montendre@ac-poitiers.fr

L'ordre du jour étant épuisé, Mme PAILLOTIN met fin à la séance du conseil d'école à 19h30.

Secrétaire de séance : Président du conseil d'école :

M. ARNAUD Mme PAILLOTIN

Enseignant Directrice Signature Signature